année politique suisse

DOKUMENTATION · ANALYSE · DIFFUSION

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Prozess **Procédure de consultation concernant la révision de la loi sur les droits politiques des Suisses de l'étranger**

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Lachat, Alexandre
Satineau, Maurice

Bevorzugte Zitierweise

Lachat, Alexandre; Satineau, Maurice 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Procédure de consultation concernant la révision de la loi sur les droits politiques des Suisses de l'étranger, 1983 - 1985*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 12.10.2024.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik 1
Aussenpolitik 1
Auslandschweizer 1

Abkürzungsverzeichnis

UNO	Organisation der Vereinten Nationen
EDA	Eidgenössisches Departement für auswärtige Angelegenheiten

ONU	Organisation des Nations unies
DFAE	Département fédéral des affaires étrangères

Allgemeine Chronik

Aussenpolitik

Aussenpolitik

BUNDESRATSGESCHÄFT
DATUM: 02.08.1985
ALEXANDRE LACHAT

Enfin, le Conseil fédéral a décidé d'interrompre ses travaux de **révision de la loi de 1975** sur les droits politiques des Suisses de l'étranger en raison du résultat peu encourageant obtenu par l'avant-projet mis en procédure de consultation en 1983. Ainsi donc, les citoyens suisses établis hors du territoire national ne pourront pas à l'avenir exercer leur droit de vote par correspondance ou par procuration comme le prévoyait le projet. Selon les opposants, ce dernier aurait dérogé au principe du domicile. Un autre avant-projet, visant, lui, à simplifier le système des **subventions accordées aux 17 écoles suisses à l'étranger**, a été mis en procédure de consultation. Celui-ci prévoit en outre de renforcer les subsides fédéraux pour les enfants suisses qui ne peuvent pas bénéficier de l'enseignement d'une école helvétique.
(c.f. aussi: Mobilisation de guerre) [1]

Auslandschweizer

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 19.05.1983
MAURICE SATINEAU

Forte de quelque 250'000 personnes; la communauté des citoyens résidant à l'étranger joue un rôle non négligeable dans les relations extérieures du pays. A Zurich, le congrès annuel des Suisses de l'étranger a exprimé de sérieuses réserves quant à l'adhésion helvétique à l'ONU. Au printemps, **le DFAE a entamé une procédure de consultation concernant la révision de la loi de 1975 sur les droits politiques des Suisses établis hors du territoire national**. La réforme proposée porte essentiellement sur l'introduction du vote par correspondance, voire par procuration lorsque la législation cantonale l'autorise. Le parti radical et le Conseil d'Etat vaudois ont d'ores et déjà émis un avis favorable à l'introduction de ces nouvelles mesures. Parmi la vingtaine d'établissements scolaires helvétiques fonctionnant à l'étranger, plusieurs d'entre eux doivent faire face à des difficultés financières en raison d'une diminution des subventions fédérales jusqu'ici accordées. Ainsi, l'école suisse de Naples envisage de suspendre son enseignement dès la fin de l'année scolaire 1983/84, au terme de 150 années d'activité. [2]

---

1) Loi sur les droits politiques: 24 Heures, 11.6.85; Subventions aux écoles: 24 Heures, 2.8.85.
2) Congrès de ZH: NZZ, 26.8.83; TA, 26.8.83. Vote des Suisses à l'étranger: BaZ, 19.5.83; TLM, 19.5.83; Commentaires: NZZ, 3.10.83; 3.11.83; 23.11.83 (PRD); 24 Heures, 24.11.83 (VD). Ecoles: NZZ, 5.2.83 (Naples); 24 Heures, 29.4.83 (Rome); LNN, 21.11.83 (Bangkok).